

# Renforcement des OSC féministes œuvrant à l'égalité de genre en et par l'éducation

Fonds de soutien aux OSC féministes

# Pourquoi financer les OSC féministes des pays partenaires?

- Malgré des progrès constatés, **les droits des femmes et des filles sont toujours bafoués**. Les défendre et s'assurer de leur effectivité est essentiel.
- Les mouvements féministes sont **des acteurs incontournables** pour faire évoluer les **normes sociales, les lois et les politiques** sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Les associations féministes sont **historiquement très peu financées**.
- Importance de **mieux connaître ces partenaires** et favoriser la mise en réseau.



# Le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF)

- **Vision:** Contribuer d'ici 2023 à réduire les inégalités de genre en renforçant les OSC des pays partenaires de la politique de développement de la France
- **Gouvernance inclusive:** MEAE et AFD, en lien étroit avec les OSC féministes
  - ✓ Co-construction du cadrage stratégique
  - ✓ COPIL semestriel MEAE/AFD et consultations des OSC à travers un mécanisme de concertation
- **120 millions d'euros sur 3 ans (2020, 2021 et 2022)**
- **3 canaux de financement à l'AFD et au MEAE**
  - ✓ Projets et appels à projets AFD-DOE
  - ✓ Projets du dispositif Initiatives-OSC de l'AFD
  - ✓ Projets FSPI/PISSCA du MEAE
- **Un site dédié:** [Fonds de soutien aux organisations féministes | AFD - Agence Française de Développement](#)

En 2020: Appel à projets DSSR → projet FEA

En 2021: Appel à projets VBG → projet FON, Appel à projets Genre et climat → projet FACE

En 2022: Appel à projets FPS (en cours d'instruction)

# 1. Présentation de l'AAP et logique d'intervention

Malgré d'immenses progrès, l'accès des filles à l'éducation et l'acquisition de compétences reste très inégal

Or :

- l'éducation est un facteur clé pour la réduction des inégalités de genre
  - l'autonomisation des adolescents et des adolescentes est au cœur de l'atteinte des ODD
- 
- Enjeux de cet appel à projet :
    - Barrières à la scolarisation des filles sont connues, multiples, intersectionnelles, et ne relèvent pas exclusivement des acteurs éducatifs
    - Normes sociales de genre jouent un rôle fondamental dans la constitution de ces barrières
    - Enjeux importants pour les adolescentes en particulier (transition primaire secondaire, maintien au secondaire)

## Les grandes orientations du FSOF

- Dispositif de financement intermédié visant le renforcement des OSC féministes des Suds
- Minimum 50% du total (i.e. 5M€) aux organisations communautaires, initiatives locales, les plus éloignées des financements
- Ciblage géographique large : 65% Afrique et 35% Amérique Latine/Asie/Proche Orient, malgré des priorités affichées

## Objectifs de l'appel à projet

- renforcer les actions des OSC en faveur de la levée des barrières intersectionnelles et intersectorielles qui limitent l'acquisition de compétences des filles et des adolescentes, et en particulier en ciblant explicitement les normes de genre ;
  - accroître la mobilisation et la participation des jeunes et des filles dans des actions transformationnelles en faveur de l'égalité de genre dans et par l'éducation ;
  - élargir leur champ d'action et d'expertise sur ces questions.
- **visé à faire la démonstration et à soutenir des approches pérennes centrées sur le rôle des communautés pour développer des actions encourageant l'égalité de genre en et par l'éducation.**

## Effets de levier recherchés

- La levée de barrières empêchant l'apprentissage des filles et l'acquisition de compétences essentielles pour faire valoir leurs droits;
- L'amplification de la voix et de la représentation des femmes, des filles et des jeunes dans leurs sociétés et auprès des instances de pouvoir, en ce qui concerne les enjeux liés à leur éducation et à leur autonomisation ;
- L'implication et le changement de perception des acteurs en faveur de l'éducation des filles et de leur émancipation ;
- Le plaidoyer en faveur de lois, normes et politiques favorisant l'autonomisation des femmes et des filles à travers l'éducation et l'égalité de genre par et en éducation ;
- La production et la valorisation de savoirs locaux pour guider l'action féministe.

## Points d'attention

- Ouvert à tous les niveaux éducatifs, mais priorité au niveau secondaire/ adolescence
- Attentes renforcées en matière de production de connaissance et de collaboration avec la recherche
- La participation directe à la gouvernance et aux activités des jeunesses et ONG de jeunes féministes
- Eviter les effets d'éviction



# Composantes

- **Composante 1 : Mise à disposition de financements flexibles au niveau des OSC en faveur de la scolarisation et l'autonomisation des filles et adolescentes (a minima 5M€ soit 50% du montant total du financement AFD)**
  - Activités d'appui à l'égalité de genre de et par l'éducation
  - Activités d'appui fonctionnement / développement des OSC
- **Composante 2 : Renforcement des capacités, mise en réseau, capitalisation et recherche-action**
  - Offre d'accompagnement et de formations techniques
  - Activités transversales, à l'échelle nationale, régionale et internationales
  - Recherche action et capitalisation
- **Composante 3 : Fonctionnement et valorisation internationale**
  - Fonctionnement
  - Suivi-évaluation
  - Diligences, Audit
  - Communication, visibilité

## Quelques particularités de cet AAP

- Valoriser la contribution des OSC
  - appuyer la demande sociale en éducation
  - relayer un plaidoyer pour améliorer l'offre éducative
- Renforcer les OSC pour modéliser et documenter des approches communautaires en faveur de l'égalité de genre de et par l'éducation
- Assurer des ancrages aux efforts en appui de politique publique existants
- Intégrer un volet de recherche action, en sus du dispositif de suivi évaluation
- Piloter le projet selon la théorie du changement et le cadre logique

## Compétences attendues du consortium

- Complémentarité entre les expertises respectives en éducation, égalité de genre et jeunesse des différentes OSC et capacité à travailler en partenariat.
- Expérience de militantisme féministe pour l'animation de dispositifs et en matière d'approche par les droits, en particulier en éducation et de mobilisation de la jeunesse;
- Renforcement de capacités communautaires et d'OSC
- Capacité de mise en réseau et d'identification de bonnes pratiques ;
- Capacité à déployer des canaux de communication avec des OSC locales et communautaires dans divers contextes ;
- Expérience en recherche-action / capitalisation (production intellectuelle, partage de connaissances sud-sud) ;
- Connaissance fine des écosystèmes des pays d'intervention proposés.
- Capacité avérée de gestion administrative et financière sur des géographiques multiples et variées ;
- Capacité opérationnelle / gestion de projets pluriacteurs, y compris sur des terrains éloignés.

Qu'en pensez-vous ?

Ce qui a guidé la conception de l'AAP sur cette thématique

- Comment financer au mieux les OSC féministes sur cette thématique ?
- Quelle niche d'intervention alors que de nombreux bailleurs appuient la thématique ?
- Quels effets de levier privilégier?
- Comment prendre en compte au mieux la variété des contextes et la complexité des barrières intersectionnelles (dépasser les actions des OSC)?

## 2. Modalités de mise en œuvre

### Calendrier

- Réunion de concertation le 14 avril avec les ONG
- Lancement fin avril
  - 9 semaines
- Annonce des résultats fin juin/début juillet
- Octroi en septembre ou octobre
- Démarrage 4<sup>ème</sup> trimestre / début 2023

## Modalités : points clés

- **Soumission par un consortium**
- **Pays considérés comme prioritaires :**
  - Afrique : Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'ivoire, Djibouti, Ethiopie, Guinée, Libéria, Madagascar, Mauritanie, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Maroc, Egypte
  - Amérique Latine et Caraïbes: Pérou, Colombie, Bolivie, Equateur, Haïti, République Dominicaine
  - Moyen-Orient: Liban, Jordanie, Territoires Palestiniens
- **4 à 8 pays maximum**
- **3 à 4 ans**
- **Audit : minimum 2%**
- **Frais administratifs et de structure max 12%**
- **Fiche outil concernant la doctrine de filtrage disponible**